



COMMUNIQUE DU PRESIDENT FINALE DE COUPE DE LOIR-ET-CHER U18G

Le lundi 27 mai 2024, le Comité de Direction s'est saisi du dossier de la demi-finale de la Coupe de Loir-et-Cher U18G.

Devant les faits évoqués et un appel en discipline du club concerné ce même soir, faire jouer la rencontre de la Finale prévue à Romorantin reviendrait directement à préjuger de la décision de la Commission d'Appel.

N'étant pas garanti de l'éthique sportive et devant l'incertitude que présente ce dossier, il a été décidé par le Président du District de ne pas faire jouer la Finale de la Coupe de Loir-et-Cher U18G.

Consciente que la situation présente est regrettable pour toutes les parties, l'instance doit pour autant garantir les meilleures dispositions réglementaires et juridiques pour l'ensemble de ses acteurs.

Le Président du District de Loir-et-Cher de Football

Laurent LEGENDRE